DELIBERATION du BUREAU de la Communauté

N° 2023 - B - 034

Séance du 27 septembre 2023

RETRAIT DELIBERATION ADHESION A AMORCE

L'an deux mille vingt-trois, le 27 septembre à 17h00, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 22 septembre 2023.

ETAIENT PRESENTS: Mesdames Valérie BERTIN et Catherine DEBAENST, et Messieurs Denis PRIOURET, Philippe ESTERELLAS, Didier TERNAT et Claude BIALOUX.

ETAIENT EXCUSES: Céline COLLET-DUFAYS, Laurent LHERITIER, Jean-Luc LEGER et Alain DETOLLE

Lors du Bureau communautaire du 3 mai 2023, plusieurs adhésions à des organismes ont été votées, notamment auprès de l'association AMORCE : association des collectivités en charge des ordures ménagères, de réseau de chaleur, ou de gestion de l'Energie.

Cette délibération N°2023-B-020 n'a fait l'objet d'aucune mise en œuvre et n'a pas encore été notifiée à l'organisme.

En effet, après réflexion, il apparaît que le Syndicat Mixte Evolis23 adhère à AMORCE, or comme la Communauté va adhérer à Evolis23 dans le cadre du transfert de la compétence traitement, cela apparaît comme un doublon.

Aussi, le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE :

 De RETIRER la délibération N°2023-B-020 du 3 mai 2023 portant adhésion à AMORCE.

Ainsi fait et délibéré le 27 septembre 2023 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

7 9 SEP. 2023

PUBLIEE le



